

Combinaison d'un pendule et d'un réservoir porte-pinceau.

M. JEAN AUSCHER résidant en France (Seine).

Demandé le 13 juin 1950, à 15^h 40^m, à Paris.

Délivré le 12 novembre 1952. — Publié le 2 février 1953.



La présente invention concerne la combinaison de :

1° Un porte-pinceau à réservoir (ce réservoir étant du type connu : porte-plume à réservoir) avec ou sans capuchon 9;

2° Avec un pendule (fig. 1 à 6 = 2) fixé à la base de ce réservoir.

Ce pendule d'une matière et d'une forme quelconque peut ainsi que l'indiquent les fig. 1, 2, 4, 5, 6 être creux, ou plein (fig. 3).

Il peut présenter à sa face supérieure une ouverture 3 de forme et de taille quelconque avec un système d'obturation de type connu dont deux modèles sont représentés à titre d'exemple aux fig. 1, 2, 5 et 6 (4 et 5).

Une tare constituée par une matière quelconque 6 solide, liquide ou pâteuse, pourra donner à l'ensemble le poids recherché par l'utilisateur.

La matière convenablement choisie pouvant également servir et de tare et de « témoin ». L'ensemble pendule pourra alors être employé utilement à certaines détections.

Une autre particularité est que le volume servant de pendule sera placé aussi prêt que possible de la base du réservoir de manière à équilibrer l'ensemble.

Un cordon ou chaînette fixé par un moyen connu au sommet du réservoir et d'une longueur appropriée pourra être terminé par un anneau destiné à être passé à l'un des doigts de l'utilisateur afin d'éviter à celui-ci tout effort et à laisser à sa main toute sa souplesse.

Le pinceau à corps, assez volumineux pour être rigide, sera terminé par une pointe effilée. L'encre ou le liquide coloré y sera amené par un ou plusieurs tubes de diamètre, de section et de dessin convenable, de manière à obtenir un écoulement suffisant et sans excès, ou par tout autre moyen.

La masse formant pendule, peut aussi constituer elle-même le réservoir à liquide coloré. Le pinceau sera alors fixé directement sur sa base laquelle présentera un canal. (Fig. 6).

RÉSUMÉ :

1° La combinaison d'un pendule et d'un réservoir porte-pinceau.

2° Modes de réalisation particuliers du volume constituant le pendule proprement dit présentant les caractéristiques ci-après prises individuellement ou en toutes combinaisons possibles :

- a. La masse formant poids est pleine;
- b. La masse formant poids est creuse;
- c. Cette masse présente une ouverture avec ou sans dispositif d'obturation;
- d. Le réservoir présente à son sommet un anneau ou un crochet;
- e. A cette chaînette ou à ce cordon peut être fixé un anneau pour le passage d'un doigt;
- f. A l'anneau est fixé une chaînette ou un cordon;
- g. La masse portant directement le pinceau renferme elle-même le liquide coloré.

JEAN AUSCHER.

rue Théodore-de-Banville, 3. Paris (XVII^e).

Fig 1

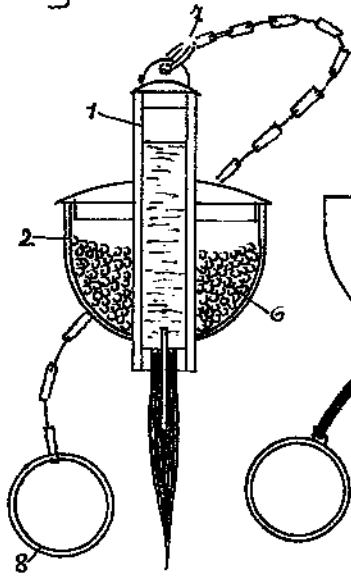


Fig 2

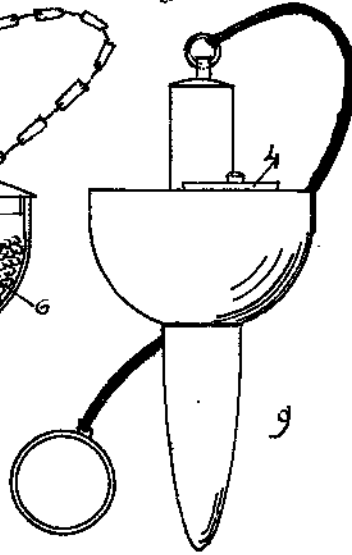


Fig 3

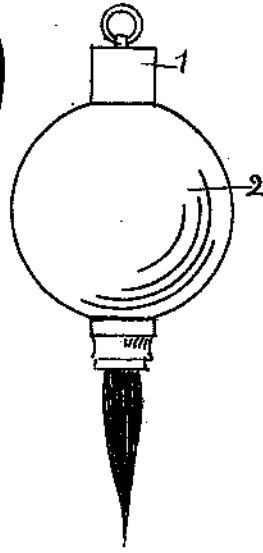


Fig 4

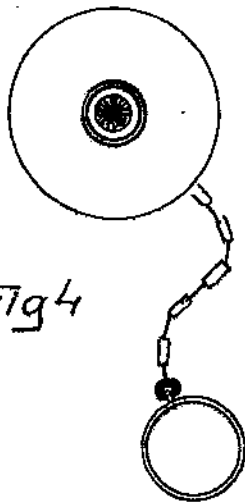


Fig 5

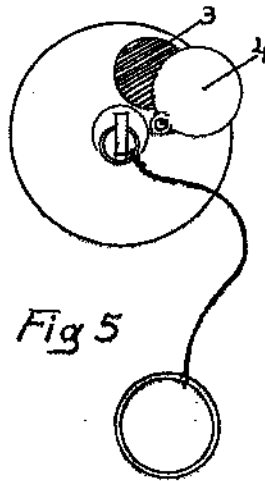


Fig 6

